

Les postes proposés

Agent.e de Prévention et de Sécurité

- ⇒ Type de contrat : Contrats de professionnalisation et CDI
- ⇒ Public éligible : personnes en recherche d'emploi
- ⇒ Prérequis :
 - ✓ Motivation pour le métier d'agent.e de sécurité
 - ✓ Savoir lire, écrire, compter
 - ✓ Casier judiciaire vierge
 - ✓ Être de nationalité française OU justifier de 5 ans de présence en France et fournir un casier judiciaire du pays d'origine traduit en français
 - ✓ Être inscrit.e à Pôle Emploi.
- ⇒ Lieux de mission : Ile-de-France (Paris et Petite couronne)

Processus de sélection

Etape 1 : Les candidatures sont à transmettre dès que possible et jusqu'au 31 mai 2022 par mail à contact@sgc-formation.fr ou via le formulaire d'inscription : <https://forms.office.com/r/jfwdEkb4aG>

Etape 2 : Le candidat sera convoqué à une information collective suivie de tests de positionnement en français et d'un entretien de motivation.

Contenu de l'action

Dates de la passerelle : Du **07 juin 2022 au 30 novembre 2022**

La passerelle emploi-entreprise dure 746h et se compose de périodes de formation :

- ⇒ Principaux modules de formation :
 - ✓ Compétences techniques : posture professionnelle, gestion du conflit, écrits professionnels, travail en équipe...
 - ✓ Compétences transversales : redynamisation dont équicoaching, confiance en soi, remise à niveau (CléA), technique de recherche d'emploi, numérique...
 - ✓ Certifications / qualifications : Titre à finalité professionnelle d'Agent.e de Prévention et de Sécurité (APS)
- ⇒ Organisme et lieu de formation :
ESPEREM et SGC Formation au 94 avenue du Général Leclerc à Pantin
- ⇒ **Après la passerelle** :
 - ✓ En cas de réussite, au choix du stagiaire : recrutement sur des postes d'Agent.es de Prévention et de Sécurité en contrat de professionnalisation au sein de SGC Sécurité (6 mois) ou accompagnement à la recherche d'un CDI.
 - ✓ Lieux de mission : Ile-de-France

En partenariat avec :